

Les valeurs du travail et du loisir

Table-ronde « Au-delà de l'utopie du travail ? Le Loisir »

INTRODUCTION

Ces deux dernières années ont été des années de grande production d'ouvrages sur le travail, avec un débat récurrent : est-ce la fin du travail ou la mutation du travail. Dans ce débat on constate un grand flou dans les termes employés. Lorsque Dominique MEDA, philosophe qui travaille au ministère de l'emploi, affirme que le travail est né au 17^{ème} siècle, on se doute bien qu'elle ne dit pas qu'auparavant on nageait dans le loisir. En fait elle donne au mot « travail » un sens restreint. Je voudrais rappeler pour commencer quelques distinctions classiques entre activité, travail et emploi, en reprenant les travaux de Hugues PUEL d'Economie et Humanisme.¹

Par activité, on entend toute occupation humaine, quelle qu'elle soit : activité de pensée ou de transformation de la nature ou de la société, comme par exemple l'activité économique. Par travail, on entend une activité de création ou de labeur qui répond à un besoin humain, de soi ou des autres. Aussi peut-on dire que « les besoins sont immenses : on ne manque pas de travail ». Par emploi, on entend un travail qui est rémunéré en tant que tel et prend différentes formes : salariale, indépendante ou libérale, à temps plein, partiel, partagé entre plusieurs employeurs, flexible au sein d'une même entreprise. On peut dire que « si l'on ne manque pas de travail aujourd'hui, en revanche en France on manque d'emplois ».

Mais il y a emploi et emploi. Il convient de rappeler ce que l'on entend généralement par emploi, de préciser la représentation dominante que l'on a actuellement de l'emploi dans notre pays. L'emploi typique peut se caractériser ainsi : c'est un emploi salarié et non pas indépendant, doté d'un statut ou d'un contrat de travail, suffisamment stable pour permettre de faire carrière, à plein temps, avec un seul employeur, correspondant à un seul poste de travail par employé, dans un lieu de travail spécifique, procurant l'essentiel du revenu familial. Les autres formes d'emploi qui se développent sont dits a-typiques.

On constate par ailleurs que sous le vocable *travail* opposé à *loisir*, un certain nombre d'images, de représentations de l'organisation du temps d'une vie se dessinent. Ce sont ces représentations-là qui expliquent nos divergences d'approche de la question du travail aujourd'hui, car ces représentations diffèrent d'une culture à une autre, d'une tradition à une autre, d'une expérience à une autre. Ces représentations, qui hier se succédaient dans le temps, du fait des mutations en cours, entrent aujourd'hui en collision au sein de nos sociétés. Il y a donc lieu de se poser un certain nombre de questions sur l'avenir de l'organisation de notre société.

¹ - PUEL Hugues, Il y a emploi et emploi, *Travail et Emploi*, avril 1980, n° 4, p. 17-24.

1- LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TRAVAIL ET DU LOISIR A TRAVERS LE TEMPS

Plusieurs recherches vont dans le même sens (André GORZ, Guy AZNAR, Dominique MEDA), mais je m'appuierais surtout sur celle de Robert SUE.²

« *Le temps est toujours un principe d'organisation* », nous dit-il. Chaque société construit sa représentation du temps. Chaque période de l'histoire se caractérise par un « temps dominant » qui régule les autres types de temps social. Ainsi distingue-t-il le temps sacré des sociétés humaines stables, qui ont une vision cyclique du temps et dépendent fortement de leur environnement physique. Puis le temps religieux devient dominant en Europe jusqu'au 13ème siècle, avec des représentations religieuses monothéistes, une vision linéaire de l'histoire, une plus grande autonomie par rapport au cosmos. Ensuite le temps marchand supplante celui des pouvoirs religieux. Au 18ème siècle le temps de travail dans les mines ou les manufactures occupe la place centrale d'un temps devenu industriel. La fin du 20ème siècle connaît la libération du temps de travail et l'avènement du temps de loisir. L'auteur distingue alors le temps contraint (formation, travail professionnel, soins domestiques...) et le temps libéré du travail (loisir, engagements sociaux, retraite...).

En reprenant les distinctions de Robert SUE, nous pourrions dire que lorsque la nature dicte son temps, l'emploi typique est celui de l'agriculteur d'autrefois soumis au rythme des saisons. Lorsque le temps dominant devient celui de l'industrie, nous pourrions distinguer des variations : le temps de la production où la machine dicte son rythme, l'emploi typique étant celui de l'ouvrier de manufacture attaché à la machine qu'on utilise au maximum avec la loi des 3x8 heures de travail ; le temps du marché où le client dicte son temps (le zéro délai de livraison) ou bien l'offre de service dicte sa loi quand elle se fait rare, c'est un marché ; puis le temps libéré avec la réduction du temps de travail tout au long d'une vie et l'allongement de l'existence.

Robert SUE estime qu'en 1850, avec une durée de vie de 45 ans, pour 5 000 heures de travail par an pendant 37 ans, un homme passait 70 % de son temps éveillé (hors sommeil) à travailler. En 1990, avec une durée de vie de 75 ans, pour 1 500 heures de travail par an pendant 40 ans, il passe 14 % de son temps éveillé à travailler.

L'hypothèse de Robert SUE s'énonce ainsi. Le temps dominant dans les représentations actuelles est celui du travail, alors que dans les faits c'est le temps libre qui domine, non pas le temps inactif, mais le temps non rémunéré. Il explique ce décalage par le retard de la perception des réalités sur les réalités elles-mêmes et par la menace de perdre son emploi ou de ne pas en retrouver qui survalorise le travail.

2- LES MUTATIONS EN COURS

² - SUE Robert, *Temps et ordre social*, Paris, 1994, PUF.

Je voudrais simplement citer quelques exemples qui viennent contredire quelque peu aujourd'hui la thèse de Robert SUE.

2.1- Le temps libéré du travail n'est pas aujourd'hui pour tout le monde un temps libre.

Dans des pays en voie d'industrialisation, avec les délocalisations, on constate que le temps de travail n'a pas tendance à diminuer : les enfants travaillent très jeunes, il n'existe pratiquement pas de retraite, le nombre d'heures de travail n'a aucune mesure avec celles des pays européens. Dans des pays industrialisés asiatiques, comme au Japon ou la Chine, on constate que les repos journaliers, hebdomadaires ou annuels sont bien plus rares qu'en France.

Mais un exemple me paraît signifiant, c'est la situation actuelle des U.S.A., qui amplifie ce que connaît la Grande Bretagne, selon un récent rapport sur la villes anglosaxonnes.³

Il y a beaucoup de création d'emplois et une situation de quasi plein emploi avec autour de 5% de chômage seulement. Mais dans le même temps, les 20% des moins fortunés se sont appauvris de 4% entre 1980 et 1990, et 20 % les plus fortunés qui ont vu leur richesse s'accroître de plus 30%. Les classes moyennes voient leurs revenus stagner : le travail des femmes ne parvenant pas à compenser la diminution des revenus.

Les pauvres, ceux qui ont moins de 50% du revenu médian des ménages, en 1992, étaient au nombre de 37 millions de personnes, soit 14,5% de la population, avec une baisse de revenus depuis 10 ans. Cette situation s'explique par des salaires faibles, l'augmentation des emplois à temps partiel et l'augmentation du travail temporaire. On voit que la diminution du chômage, l'augmentation des emplois, ne signifient pas forcément augmentation du niveau de vie. On sait que des personnes cumulent des emplois pour parvenir à subvenir aux besoins du ménage. Une personne qui occupe un emploi peu qualifié à 4,25 dollars par heure, 40 heures par semaine, 52 semaines par an, soit 2080 heures par an, ne peut pas permettre à une famille de 3 à 4 personnes de vivre en dessous du seuil de pauvreté.

Nous pouvons retenir de cette description que les emplois dans le cas des U.S.A. ne libèrent pas du temps de loisir pour tous, mais du temps pour travailler pour une forte minorité, que tous les pays ne sont donc pas organisés sur cette répartition : « plus de travail » égale « moins de loisir », « moins de travail » égale « plus de loisir ».

En effet, il faut tenir compte d'un autre facteur que celui du temps libéré : le travail comme source de revenu. La thèse de Robert SUE suppose qu'un emploi, quel qu'il soit, permette aujourd'hui à une famille de vivre de manière convenable et durable : c'est l'emploi typique français ou allemand, avec

³- DISSARD Anne Marie, Le paradoxe de l'économie américaine et l'exclusion, *in Gouvernance locale, pauvreté et exclusion dans les villes anglosaxonnes*, Paris, 1997, Presses Universitaires de la Sorbonne, p. 187-207.

les revenus différés attachés au contrat de travail. Daniel MOTHE confirme cette critique dans un livre récent contre les « utopistes » qui annoncent la fin du travail.⁴

La distinction entre travail et temps de loisir demeure valable aujourd'hui pour les seuls salariés qui bénéficient encore de ces emplois (contrat à durée indéterminé), tous les autres travailleurs (travail précaire et en contrat à durée déterminée) se trouvant dans des situations différentes ou inédites.

2.2- Le temps du chômage est un nouveau temps contraint

Je voudrais parler maintenant de la représentation du temps de non-emploi pour ceux qui sont en recherche d'emploi à l'heure actuelle. Pour la plupart d'entre eux, il y a une survalorisation du travail, qu'ils espèrent pouvoir. D'ailleurs le temps chômage (qui n'a rien à voir avec le temps de pause que constituent les jours « chômés » pour les travailleurs), est vécu comme un temps contraint avec ses obligations propres : demeurer disponible pour tout emploi rémunéré (ce qui interdit d'occuper un emploi bénévole stable), rendre compte de ses démarches de recherche d'emploi, partielle assignation à résidence pour toucher les ASSEDIC. En dehors de cela le temps est libre, mais pas forcément l'esprit.

Pour un certain nombre de nos compatriotes le temps de non-travail n'est donc pas un temps libéré, comme l'entend Robert SUE, mais un temps contraint d'inactivité professionnelle, avec des conséquences plus souvent néfastes que bénéfiques : désorganisation des relations sociales liées à la communauté de travail, baisse de revenu, désœuvrement...

LARROUTUROU, proposant la semaine de 4 jours pour mieux répartir les emplois, argumente à partir des représentations d'une société de travail que peuvent avoir les demandeurs d'emploi.⁵

Le temps libre du chômeur n'est pas un temps libre : c'est un temps d'attente, souvent vide de sens, vécu douloureusement. C'est le retour au travail qui permettra au chômeur d'acquérir une véritable maîtrise du temps, de profiter du travail et des activités hors travail pour créer, échanger et élargir son réseau d'amis et de connaissances.

2.3- Le temps de non-travail est un temps qui dé-socialise et re-socialise

Ne pas travailler dans un emploi devient synonyme de ne rien faire, être inactif : ni travail, ni activité. A l'évidence les chômeurs ne vivent pas sur le même rythme que les employés. Beaucoup d'études ont montré les conséquences de l'absence de travail rémunéré sur la vie familiale (celle du couple, des relations parents/enfants), sur la vie de voisinage, sur celle de la cité ou de la nation. Plus de 12% de

⁴- MOTHE Daniel, L'Utopie du temps libre, Paris, 1997, éditions Esprit, p. 93.

⁵- LARROUTUROU Pierre et Nouvel Equilibre, *La Semaine de 4 jours à la carte. Pour concilier compétitivité économique et bien-être social*, p. 60.

la population active en absence d'emploi vit de revenus de substitution payés par les autres qui font figure de chanceux.

Quand une société est structurée par le travail « posté » ou le travail rémunérateur, ne pas travailler quand on est en état de travailler, devient une source d'exclusion. La cohésion sociale est atteinte et pour survivre de nouvelles solidarités doivent se tisser en dehors de la communauté de travail : solidarités du groupe familial (intergénération, grande famille), du quartier (par les institutions sociales). Des alternatives au travail-emploi typique sont inventées à la fois pour produire des revenus et pour donner un statut social : travail clandestin, troc (échanges de services, de produits...), contrats aidés (économie mixte)... Contrairement à ce que certains écrivent, ceux qui sont exclus de la société du travail ne sont pas forcément exclus de toute la société : il y a des micro-sociétés qui deviennent d'ailleurs de plus en plus importantes (des quartiers entiers avec près de 40 % de chômage). Ce n'est donc pas tant une fracture sociale avec une frontière tracée par l'embauche que nous vivons, mais une fragmentation sociale.

On essaie ici ou là de faire de la « mixité sociale » en pensant recoller les morceaux d'une société coupée en deux, mais quand on regarde de près ce qui est réalisé sous ce vocable de « mixité sociale », très souvent il ne s'agit pas de recoller la fracture (entre les pauvres et les riches), mais de coller ensemble des éléments fragmentés de pauvreté (des chômeurs avec des smicards, des logements très sociaux avec des logements pour handicapés...), mais jamais de mélanger les 20 % de plus fortunés avec les 20 % de moins fortunés. D'ailleurs cela serait-il viable ? En fait, on organise la solidarité du pauvre avec le misérable, ou certaines classes moyennes avec les bénéficiaires du R.M.I.

2.4- Les représentations du temps de travail et de loisir ne sont pas les mêmes pour tous.

Qu'est-ce que ce temps où l'on ne travaille pas ? Je reprends l'expression du texte introductif à cette table ronde : « temps passé hors emploi rémunéré ». Lorsque nous pensons « loisir », nous ne parvenons pas à penser autrement que par référence à l'emploi typique.

Robert SUE a donné un contenu à ce temps qu'il appelle libéré du travail : il y a du loisir (temps de détente, de culture, de création...), du travail domestique, des engagements, etc. Mais par loisir, on entend tout ce qui est possible de faire (*loisir* du latin *licere*, sens que l'on retrouve dans l'expression « avoir tout loisir de ») avec une connotation de plaisir par opposition au travail (du latin *tripallium*, « instrument de torture »), qui lui est connoté de déplaisir. Dans ce temps de loisir on compte aussi bien le temps des courses, celui du coiffeur, de la randonnée, du cinéma, etc... Ceux qui exercent leur travail professionnel dans le secteur des loisirs (des autres) vont chercher à renforcer la connotation ludique : c'est évident pour les organisateurs de loisirs, c'est manifeste pour la consommation en grandes surfaces où l'on cherche à associer l'acte d'achat à celui de plaisir. Le temps du travail, qui est celui de la production (de biens et de services), a ici pour parallèle le temps de la consommation, qui caractérise le temps hors emploi, le temps où l'on dépense le gain monétaire du travail.

Mais toute l'organisation du temps et de la société continue de tourner autour du travail : le travail source de revenu suffisant pour se payer des loisirs, le loisir comme plaisir opposé au labeur.

Robert SUE insiste sur la possibilité actuelle de dégager du temps pour du travail d'utilité sociale. Or on constate que le volontariat et les engagements sociaux diminuent aujourd'hui alors que le temps libre augmente. Le soutien à des activités sociales ou humanitaires tend à se faire principalement par versement d'une part de revenu (parfois même déductible des impôts qui sont eux l'expression de la solidarité nationale). « *Les gens sont généreux* » de l'argent qu'ils ont gagné, bien plus que du temps que la réduction du labeur leur laisse, mais ce gain de temps est consommé par une multitude d'activités.

Le loisir est donc souvent vu comme un bien de consommation libre davantage que comme un temps de production libre, de création. On pourrait s'attendre à avoir l'opposition entre production contrainte (contrat de travail où l'on vend sa force productrice) et production libre (durant le temps libre), on a en fait opposition entre production contrainte et consommation libre. Je voudrais vous lire le propos d'une sociologue, Hannah ARENDT, citée par LARROUTUROU qui veut faire mentir cette prophétie.

C'est une société de travailleurs que l'on va délivrer des chaînes du travail, et cette société ne sait plus rien des activités plus hautes et plus enrichissantes pour lesquelles il vaudrait la peine de gagner cette liberté... Ce que nous avons devant nous, c'est la perspective d'une société de travailleurs sans travail, c'est-à-dire de la seule activité qui leur reste. On ne peut rien imaginer de pire...⁶

2.5- Les représentations du travail et du loisir sont contradictoires

On pourrait dire qu'aujourd'hui les générations en présence dans nos pays ne vivent pas sur le même rythme et je vous en donnerai une preuve à travers le titre donné à cette table ronde.

En 1968, après les années de reconstruction, de travail acharné, d'élévation du niveau de vie, de plein emploi, une génération se rebelle contre la trilogie « métro-boulot-dodo » : toute l'organisation sociale est concentrée sur l'emploi typique : aller au travail, se reposer le weekend pour être en forme le lundi. L'utopie de cette époque, c'est-à-dire ce qui n'avait pas de place dans les représentations dominantes de la société, c'était une civilisation du loisir (telle que l'avait annoncée DUMAZEDIER), « prendre son temps », « prendre le temps de vivre ». Le retour à la campagne participait de cette utopie, c'était la quête d'une certaine qualité de vie en abandonnant les professions les plus stressantes. Trente ans plus tard, cette table ronde a pour titre non plus « l'utopie du loisir », mais « l'utopie du travail », car plusieurs crises économiques ont eu lieu qui ont perturbé notre représentation du travail et du loisir.

⁶- ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, 1961, , Calman Levy, cité par LARROUTUROU, p. 59.

Comment interpréter cette situation ? Voici l'opinion de deux auteurs qui s'accordent sur ce même constat : nous vivons aujourd'hui sur une représentation de la société organisée autour du travail alors que la réalité n'est plus celle-là. D'une part, Roger SUE voit là un retard des perceptions sur le réel et l'avènement d'une société de temps libéré du travail. D'autre part, Yves BAREL voit là un paradoxe et une situation de transition vers une autre organisation sociale qu'il ignore.⁷

Nous sommes entrés dans une période marquée à la fois par la défaillance du travail en tant que Grand Intégrateur et par l'inexistence d'un Intégrateur de remplacement. Faute de solution historique de remplacement, le travail continue à faire fonction de Grand Intégrateur qu'il n'est plus. Nous entrons dans l'époque d'un énorme « comme si ».

...

Nous faisons face au paradoxe d'une situation où il faut affronter le problème de trouver un remplaçant au travail comme principe organisateur de la société et où il est momentanément impossible d'imaginer trouver une solution à ce problème... Ainsi nous entrons dans une phase de transition.

Le travail conserve une place considérable dans la pratique et dans la tête des gens... Il faut à la fois conserver le travail comme Intégrateur, et le dépasser en tentant d'identifier et de construire ce que l'on pourrait appeler, faute de mieux, le « non-travail » (au sens de non-travail salarié construit et institué en société salariale) c'est-à-dire une autre manière pour les hommes d'organiser leur production matérielle et spirituelle.

3- DES QUESTIONS A SE POSER

Si jusqu'à maintenant je me suis contenté de compacter les propos de certains auteurs et les réflexions que nous menons au sein d'Economie et Humanisme, je voudrais terminer en m'interrogeant devant vous.

3.1-Existe-t-il de nouvelles représentations de la vie sociale autres que celles d'une société organisée autour du travail ?

La tradition biblique est porteuse d'une représentation très circonstanciée du travail. L'homme n'y est plus pensé en termes de prédateur dans une civilisation de cueillette, on pensait même que cela était paradisiaque : il suffisait de se baisser pour ramasser la manne et les caillles tombées du ciel. Non ! désormais l'homme mâle doit travailler à la sueur de son front dans une civilisation agricole et le travail de la femme est d'enfanter. La participation de l'homme à la création par son travail relève d'une vision optimiste de l'humanité, portée d'ailleurs par la tradition dominicaine. Dans cette approche, le

⁷- BAREL Yves, Le Grand Intégrateur, *Connexions*, n° 56, 1990 ; BAREL Yves, *Sens du travail et travail du sens*, rapport MIRE, 1989. Les citations sont extraites de l'article de BILLIARD Isabelle, Le « Grand Intégrateur », selon Yves Barel. Crise du travail, crise du sens et crise du lien social, p. 182-193, in APPAY B. et alii, *Précarisation sociale, travail et santé*, Paris, 1997, IRESCO.

rêve pour tout homme est de pouvoir créer, être maître de son oeuvre : l'ouvrier veut devenir artisan, le travailleur songe aux vacances et à sa retraite, l'artiste vit de ses oeuvres...

Deux mots français tirés du latin sont construits à partir d'une négation, ce qui est relativement rare. Ils évoquent tous deux un temps qui n'est plus : celui de la cueillette et de l'oisiveté : négligence de *neg-ligere* (ne pas choisir) et négoce de *neg-otium* (non-oisiveté). On définit le négoce par « faire des affaires » et, quand on veut définir l'oisiveté, on parle de « ne rien faire », alors que dans une certaine société latine on avait des représentations inverses : on définissait le négoce par l'arrêt du temps d'oisiveté. Dans une civilisation du travail, le repos est défini comme « ne rien faire », la norme étant l'activité, le travail, l'emploi.

Arrive à la fin de ce siècle le temps libre : au lieu d'être oisif, on travaille bénévolement mais on travaille quand même, au lieu de créer librement, on consomme les productions des autres.

Ainsi voit-on des retraités qui viennent à peine de finir leur emploi se faire réembaucher, pourrait-on dire, dans des associations pour gérer ou pour conseiller : ils poursuivent leur travail autrement, font profiter de leur expérience. Ils n'arrêtent pas, ils n'ont pas de temps à eux... Ceux-ci dépensent dans des activités d'utilité sociale le temps libre qu'ils ont gagné tout au long de leur vie de travail. Nous restons dans la représentation de la société de travail où se distinguent deux formes de travail : le travail rémunéré et le travail bénévole.

Si ce n'est pas le temps que l'on dépense, c'est l'argent gagné par le travail que l'on dépense dans les activités de consommation. Nous restons là encore dans la représentation de la société industrielle qui repose sur le couple du marché : production / consommation.

3.2- Comment articuler des temporalités différentes dans une vie ?

Autrefois dans une société structurée par le travail, « grand intégrateur » social, on avait des temporalités différentes et successives : on passait du temps de la formation à celui de l'emploi puis à celui de la retraite, la difficulté était relativement bien située : le premier emploi, la mise à la retraite. On se préparait à l'un et à l'autre. Il fallait assurer les transitions.

Aujourd'hui qu'en est-il ? Des temps de formation s'inscrivent dans le temps de travail (la formation permanente), et dans le temps de non-emploi (stage de formation). Le temps de la retraite s'inscrit progressivement dans les derniers temps de travail.

On voit des jeunes, qui ont bientôt maintenant 30 ans, qui n'ayant pas connu d'emploi stable, mais vécu entre stages de formation rémunérés, contrats aidés par l'Etat, contrat à durée déterminée, inactivité, travail bénévole, revenu garanti..., ne font pas la distinction entre emploi-rémunérateur et non-emploi : un stage de formation est vécu par eux comme un emploi puisqu'il permet de garantir un revenu. Sans parler des revenus clandestins, et même illicites, qui ne sont pas liés à un emploi

reconnu socialement, du moins pas reconnu par la société légale car ils peuvent très bien être reconnus socialement dans leur quartier. Leur existence n'est pas structurée par l'emploi typique, stable, suffisamment rémunérateur, offrant des possibilités de carrière..., mais par des alternances. Dans leur vie se multiplient les passages entre formation, travail, emploi rémunérateur, inactivité, bénévolat...

Comment peut-on vivre ces multiples ruptures de rythmes? comment les relations sociales liées à ces rythmes de vie différents, à ces statuts différents, à ces cercles de relation différents, peuvent-elles se conjuguer et se stabiliser ? comment se structurent ces relations ? à quelles communautés relationnelles peuvent-ils appartenir (celles du travail, du quartier, de la famille, de la nation, de la religion...)?

3.3- Comment vivre cette instabilité ?

Aujourd'hui on n'oserait plus faire l'éloge du provisoire comme au temps de la société stable que contestaient les jeunes, il y a une trentaine d'années. Le provisoire est ressenti comme précarité et source de danger et non de liberté par rapport aux traditions, aux pesanteurs qui se sont largement affaiblies.

Je pense qu'aujourd'hui pour beaucoup de nos compatriotes, il ne s'agit pas de négocier le passage subit du travail à la retraite ni de l'école à l'entreprise ni de penser que le loisir viendra après le temps de travail, mais de vivre l'alternance dans tous les sens de statuts, de rythmes de vie, différents et opposés, constitués par l'emploi rémunérateur, l'emploi bénévole, l'inactivité, la recherche d'emploi, la formation diplômante, la formation alibi, les revenus du travail, les revenus de substitution, les revenus cachés...

Cette instabilité a des aspects négatifs : on appelle cela la précarité. Lorsque l'on veut parler de ses aspects positifs, on parle généralement de mobilité : passage d'un statut à un autre, d'un bassin d'emploi à un autre, d'un emploi à une formation, etc. Le « contrat d'activité » proposé par la commission BOISSONNAT est une tentative de régulation de cette mobilité pour éviter qu'elle ne soit que négative : en somme on cherche une certaine stabilité dans la mobilité. Un statut (un état) contractuel éviterait la précarité de ce type de situation.

CONCLUSION

J'ai voulu rappeler trois éléments pour le débat : l'émergence de nouvelles représentations, la montée des disparités sociales, le changement de l'articulation travail-loisir.

Des changements sont en cours, d'où naîtront des représentations sans doute nouvelles ou renouvelées du travail, de l'emploi et du loisir pour les générations futures, sans pouvoir deviner encore lesquelles.

On sait que :

- des années difficiles sont devant nous pour le financement des retraites, dont le début risque d'être retardé et la pension diminuée par rapport à la situation présente ;
- des emplois sont et seront créés mais en nombre insuffisant pour satisfaire la demande ;
- la reprise économique ne s'accompagne pas automatiquement de relance des embauches ;
- vers 2010 les arrivants sur le marché du travail seront moins nombreux en France, mais bien plus nombreux dans les pays pauvres.

Aux menaces que représentent les trop grandes disparités de niveau de vie entre populations du Nord et du Sud, risquent de s'ajouter les disparités à l'intérieur des pays riches : entre nouvelles classes sociales et entre générations.

Pour l'heure, ce que l'on peut dire, c'est que l'avènement d'un « autre temps » n'est pas le lot de tout le monde, mais de ceux qui peuvent bénéficier de revenus suffisants sans toutefois être submergés par leur travail.

On parle de diminution du temps de travail, mais le temps libéré n'est pas automatiquement un temps sans travail. En effet,

- d'une part, il s'agit en fait de la diminution du temps d'emploi et non pas du temps de travail,
- d'autre part, il n'y a pas que le facteur « gain de temps » qui compte, il y a aussi le facteur « gain d'argent » : si un emploi n'est pas suffisamment rémunérateur, il ne dégagera pas de temps libre pour le loisir, mais de temps libre pour chercher des revenus complémentaires.

La civilisation des loisirs suppose une civilisation du travail où le travail est suffisamment rémunérateur pour se payer du « bon temps ». Même si le travail n'est pas motivant, au moins sert-il à se procurer des biens.

Aujourd'hui :

- d'une part travail et loisir sont hors d'atteinte pour une forte minorité de compatriotes,
- d'autre part l'articulation travail-loisir est modifiée par les différents rythmes auxquels nous vivons. C'est que le temps-sans-travail n'est plus une utopie mais une réalité, mais une réalité bien différente de celle que l'on rêvait il y a trente ans. Le travail pour tous, le plein emploi, qui était la réalité des années 60, est devenu une utopie pour beaucoup d'observateurs, bien qu'en ce domaine personne ne soit sûr de l'avenir.

Ce qui devient typique aujourd'hui pour toute une génération en France, c'est l'alternance entre emploi précaire, emploi assisté, non-emploi, emploi insuffisamment rémunéré pour permettre à une famille de

subsister, travail bénévole non rémunéré, loisir, formations, travail en contrepartie de revenus sociaux, préretraite progressive... Les loisirs ne se situent donc pas dans l'existence de la même façon pour tout le monde.

L'augmentation du temps non travaillé, par défaut de travail, pourrait nous amener à une société non plus organisée autour du travail effectif sous forme d'emploi typique, mais autour de la recherche de revenu de subsistance sous des formes diverses. Cette situation supposerait une forte capacité des individus à rebondir, à s'adapter, pour profiter des opportunités qui se présentent, pour réagir aux évènements et au contexte.

Ce qui est à craindre, c'est qu'une telle société ne débouche sur la loi de la jungle où les plus entreprenants réussiront aux dépens de ceux qui sont dépourvus d'esprit d'initiative. Mais il n'est pas impensable que nos sociétés sachent inventer des formes contractuelles collectives qui permettent aux uns et autres de vivre ensemble : on a su le faire en organisant le travail autour d'un contrat de personnes (employeur-employé), avec des négociations collectives (syndicats d'employeurs et d'employés), des dispositifs généraux (lois votées par les élus nationaux, appliquées par les administrations) ; on a su le faire en organisant le non-travail des chômeurs en conjuguant des dispositifs nationaux, des initiatives privées (association intermédiaires, entreprises d'insertion...), des réglementations publiques...

L'important dans tous les cas de figure, c'est que les personnes puissent s'arracher à la tentation du tout-consommer pour apprendre à créer, à produire : avoir des pratiques culturelles plutôt qu'acheter des biens culturels, organiser son temps plutôt que le subir, parvenir à prendre des initiatives plutôt que d'attendre seulement des aides...

Georges Decourt

1997/10/04